

CMQ-67166

EXTRAIT VÉRITABLE des minutes de la Commission municipale du Québec, séance
du 31 octobre 2019

RÉSOLUTION
2019-013

EMBAUCHE DE PERSONNEL – DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de la paroisse de Saint-Léandre ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 19 septembre 2019, et ce, à la suite de la démission de quatre conseillers;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Comité des ressources humaines a rencontré les candidats potentiels pour les postes à pourvoir afin d'effectuer le déneigement pour la prochaine saison hivernale et qu'au terme de sa rencontre du 22 octobre dernier, le comité recommande de retenir les services de monsieur Dave Caron comme superviseur, et de monsieur Justin Landry, monsieur Dave Lambert et monsieur Steve André Bélanger, comme employés chargés du déneigement.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER les personnes suivantes afin de procéder aux travaux de déneigement pour la saison 2019-2020 soit :

- monsieur Dave Caron, comme superviseur, à compter du 3 novembre 2019;
- monsieur Justin Landry, comme employé municipal, à compter du 3 novembre 2019;
- monsieur Dave Lambert, comme employé municipal, à compter de la semaine débutant le 10 novembre 2019;
- monsieur Steve André Bélanger, comme employé municipal, à compter de la semaine débutant le 17 novembre 2019.

D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer les contrats de travail.

Copie certifiée conforme le
31 octobre 2019



Anne-Marie Simard Pagé, avocate
Secrétaire de la Commission